Compte-rendu de la réunion du C.A.
À Cœur Joie de l'agglomération grenobloise.
lundi 15 Avril 2019
Salle Morillot

Présents : Solveig ALBRAND (Secrétaire), Nicole BELLOT-BONHOMME, Francine BESSAC, Brigitte DEBATS (Trésorière), Michèle DROIN, Marie-Claire LAUXERROIS, Anne Marie LEUROT (Présidente), Monique PHAM, Marie-Hélène PIERRON, Marie-Thérèse SICAUD.
Invité : Jean-Luc DOMINICI, représentant Valérie DELORME

Excusés : Jacqueline ROBERT, Dominique PERILLARD

La Présidente, Anne-Marie Leurot souhaite le bienvenu à Jean-Luc Dominici, trésorier de la chorale Dauphinelle, qui est dirigé par Valérie Delorme. Nous avons invité un représentant de cette chorale afin d'explorer la possibilité d'élargir nos activités, et le nombre de nos membres. Nous commençons donc par un tour de table pour se présenter.

Revue de nos activités, finances et patrimoine :

Brigitte énumère les activités de l'association :

Chœur d'enfants : Il y a 33 enfants inscrits ; 22 Chanteries, et 11 Cantourelles,

Anne Laffilhe a repris les chorales d'enfants, sauf pour la Cantourelles, qui restera dirigée par Luciana Marteau jusqu'au mois de juin.

Le spectacle de fin d'année aura lieu le 26 juin à la salle Messaien

Technique vocale : Malheureusement, cette année il n'y a pas beaucoup d'élèves. Nous pensons que l'absence de Jean-François Delmas en ce début de l'année scolaire a joué dans la mise en place des cours. Nous espérons améliorer la situation pour l'année 2019-2020. Il faudrait lancer la publicité début juin, avec une distribution plus large. Francine suggère qu'on rédige une communication plus vendeur pour l'accompagner.

Nous ne donnons pas suite aux autres propositions de professeur de chant à présent

Ménage : Tout se passe bien pour le ménage de la salle Morillot cette année. L'Agglo paie 50%, et l'autre 50% est divisé entre l'OSUG, La Fabrique Opera, et la Petite Philharmonie. Nous ne demandons pas une contribution de la part de l'Harmonie de Grenoble pour le moment. Ils n'utilisent la salle que deux heures par semaine, depuis novembre.

Piano : Nous faisons accorder le piano de la Salle Morillot, qui appartient à notre association, 2 fois par an. À la suite d'une suggestion de Francine, nous avons écrit au Président de la Fabrique Opera pour demander une participation aux frais de maintenance du piano, puisqu'ils s'en servent pour leurs répétitions du dimanche soir. Ils sont d'accord pour payer un accord sur six, et en fait le dernier accord a été payé par eux.

Solveig demande s'il faut commencer à envisager le remplacement du piano, mais Francine pense que c'est prématuré.

Partitions : Il y a un grand nombre de partitions dans notre placard qu'il faudrait cataloguer. Le but est de mettre le catalogue à disposition de toutes les chorales. Deux méthodes complémentaires sont proposées. Premièrement la mise en place d'un classeur avec 1 exemplaire de chaque partition que les chefs de chœur pourraient feuilleter, et deuxièmement un catalogue électronique qui permettrait une recherche selon certains critères.

Le bureau va proposer une méthode, et une liste de paramètres de description pour chaque partition qu'il faudrait extraire. Nous ferons appel aux membres de l'association avec une formation de documentaliste pour, parmi d'autres choses, leurs idées de classification.

Ensuite il faudrait organiser des équipes de travail pour établir le catalogue, c'est à dire regarder toutes les partitions et extraire les informations.

Nos Chaises : Nous avons actuellement 63 chaises noires. Mais 120 chaises ont été achetés il y a quelques années ! Francine dit qu'elle pense que les chaises en bois appartiennent aussi à ACJ, et probablement le cadre. Il faudrait vérifier auprès de Jacques Villette.

Il y a quelque temps nous avons voté l'achat d'un siège de chef pour Christophe. Depuis l'OSUG en a acheté une, donc nous estimons que cet achat n'est plus nécessaire.

Situation financière : Le solde positif pour les chorales d'enfants est d'environ 6000 € et il y a une somme équivalente pour le reste de nos activités. La cotisation peut donc rester à 2 euros par choriste.

Bilan Concert Noël : Le bilan est très positif. Tout le monde se fait plaisir. L'église nous est offerte sans location, et une collecte organisée à la fin a levé 1330 euros pour la paroisse.

Alain Luisot, membre du CA d'ACJ national, était présent et dans un courriel adressé a Francine il a écrit :

"C'était un réel plaisir de découvrir ce rassemblement bisannuel, mercredi dernier, autour des chorales ACJ du Dauphiné.
Félicitations pour l'organisation !
Avec un répertoire très varié, je n'ai pas vu le temps passer.
J'ai pu découvrir en un temps record de nombreuses chorales que je ne connaissais pas.
J'ai également senti une véritable joie de chanter ensemble pendant les trois pièces communes.
A refaire en 2020 ! "

Forum des Associations : Anne-Marie a envoyé le dossier pour demander une place au Palais des Sports le 14 septembre. Nous saurons bientôt si notre demande est acceptée. Elle se demande si un petit concert pourrait être monté, mais les personnes qui ont expérimenté des forums pensent que le bruit ambiant n'est pas propice au chant choral. Si notre dossier est accepté il faudra préparer des flyers, photos et vidéos des chorales grenobloises ACJ. Les articles préparés pour la Journée de Patrimoine en 2017 peuvent être recyclés.

***Note :* Le 25 avril Anne-Marie a reçu un courriel confirmant l'acceptation de notre dossier**.

Note : Il se peut que Foliephonies organise un forum aussi, mais nous n'avons pas d'information pour le moment.

Relations avec la Mairie de Grenoble ; Salle Morillot

L'avenir de la Salle Morillot se précise. Nous avons reçu une lettre de la ville signée par Maud Tavel, adjointe au Maire, responsable pour le patrimoine municipal, pour nous informer officiellement du projet d'achat choisi par la Mairie. Il s'agit de la proposition 'Grownoble'

"Le projet a pour ambition de créer un lieu de vie regroupant différentes fonctions imbriquées, qui se nourrissent les unes les autres autour du vivre ensemble (café, foodbar, hostel), travailler ensemble-(coworking, makerspace) et grandir ensemble (cour, exposition, évènementiel. ..)."

Mais cette lettre ne nous fournit pas d'information concrète concernant notre relogement éventuel, ou bien le calendrier de ce relogement.

"La Ville prêtera une attention particulière à ce que les relogements que ce projet va engendrer s'opèrent dans les meilleures conditions possibles."

Nous sommes d'accord pour répondre à cette lettre, d'abord pour remercier Mme Tavel pour ces informations, et également pour lui rappeler notre inquiétude concernant l'avenir.

Faut-il que nous commencions à chercher un lieu de répétitions ailleurs ? Il semble au mieux prématuré et au pire impolitique, tant que la Mairie de Grenoble nous assure qu'une solution sera trouvée.

En parallèle, il faudrait établir la liste des choses qu'il faudrait déménager lorsque le moment se précise.

Relations Territoire/Agglo :

A l'intention de notre invité, nous avons d'abord pris le temps pour revenir sur l'historique de notre association.

L'Agglo est une association fondée par Jean Bessac, pour regrouper les chorales ACJ de l'agglomération Grenobloise afin de fournir un cadre pour les concerts (par exemple pour permettre de payer les solistes et professeurs professionnels) et pour faciliter les relations avec la Mairie de Grenoble. Les chorales sont Arioso, le Grand Chœur, L'Ensemble Vocal et Mélisande, plus les chorales d'enfants. Cette association ne fait pas partie de la structure territoriale officielle d'A Cœur Joie. L'organisation nationale est représentée par ACJ Territoire du Dauphiné – Porte de Midi, dont la Présidente est Marie-Hélène Pierron.

Pendant la longue période de direction de ces chorales par Francine Bessac aucune chorale, membre de l'Agglo, s'est constituée en association propre. Cette démarche n'était pas nécessaire car Francine travaillait toujours bénévolement. La chorale Arioso, anciennement Chœur Régional ACJ, s'est constituée en association dès 2012 ; le Grand Chœur a suivi en en 2016, et l'Ensemble Vocal en 2017. Mélisande n'est pas une association 1901, car Nicole Bellot-Bonhomme reste bénévole. Les chefs de chœur des chorales d'enfants et le professeur de technique vocale sont salariés de l'Agglo.

ACJ a deux conventions avec la Mairie de Grenoble. La première est entre la Mairie et l'Agglo bien sûr, mais ACJ Territoire a également une convention. La raison pour cette deuxième convention est principalement l'activité de chant commun 'Les Vendredis Qui Chantent'. Pour les raisons d'assurance des participants il est préférable que cette activité soit organisée par le Territoire. C'est aussi le Territoire qui paie Christophe Jean-Baptiste pour animer les séances de chant commun du dimanche soir, après les répétitions d'Arioso. Il est vrai que cette situation est une source de confusion pour la Mairie, qui parfois adresse ces courriers à une seule des associations.

Jusqu'à sa dernière Assemblée Générale le Territoire a souffert d'un manque de bénévoles, car malheureusement deux membres du bureau ont dû réduire leurs activités. La situation s'améliore, mais il est pertinent de se demander sur quels axes les activités communes des deux associations pourraient s'articuler dans l'avenir.

C'est peut-être le moment opportun pour augmenter l'étendue de l'Agglo, avec pour but d'organiser des activités ACJ dans l'Agglomération, en coordination plus efficace avec le Territoire. Les bénévoles de l'Agglo pourraient en effet constituer une source d'aide logistique pour les activités du Territoire. En outre, et évidement s'ils sont d'accord, nous proposons d'ouvrir l'Agglo aux autre chorales ACJ, d'où l'invitation lancée á la Chorale Dauphinelle.

Il y a quelques pistes, mais rien ne peut être fait sans la participation active de nos chefs de chœur. A cet égard, Marie-Hélène tente d'organiser une réunion au mois de mai, et elle propose d'inviter les membres du bureau de l'Agglo.

Nouvelles de AG ACJ du 6 avril 2019 :

Marie-Hélène nous fait un bref compte rendu de l'Assemblée Générale d'ACJ.

L'association a un léger déficit financier ; un problème particulier concerne le centre ACJ à Vaison la Romaine, car la société de gestion est en redressement judiciaire.

Le nombre d'adhésions diminue et on pense qu'il y a deux raisons pour expliquer cette baisse. Premièrement certaines chorales trouvent que la cotisation est devenue trop chère, et deuxièmement, il y a un manque d'information ou une mauvaise perception des activités de l'association A Cœur Joie.

Il est évident qu'on ne peut pas améliorer la situation financière en augmentant la cotisation. L'AG décide d'approfondir les résultats obtenus du sondage récent, et une série de réunions régionales va être mise en place, dont une pour notre région, qui aura lieu prochainement à Bourgoin Jaillieu très probablement.

Marie-Hélène nous informe que le problème de l'assurance en plus pour les plus 75 ans a été abordé. C'est un problème qui a concerné le Territoire assez récemment.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion s'est terminée à 16h30

Anne-Marie LEUROT
Présidente

Solveig ALBRAND
Secrétaire

Date d'approbation 26/04/2019